



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montpellier, le 31 janvier 2023 à 7h45

Très fort succès de l'augmentation de capital de NFL Biosciences avec plus de 3 millions d'euros levés

- Fort succès du placement auprès des investisseurs professionnels avec une base diversifiée d'investisseurs français et internationaux pour un montant de 2,45 M€.
- Participation exceptionnelle des particuliers via la plateforme PrimaryBid avec une offre souscrite près de 3 fois et près de 1 000 ordres reçus pour un montant de 1,6 M€, alloués à 0,6 M€¹.
- Prix de souscription fixé à 2,23 € par actions nouvelles, en milieu de fourchette.
- Un horizon de trésorerie sécurisé sur plus de 12 mois permettant à NFL Biosciences d'atteindre en 2023 les étapes clés de validation des deux études en cours sur NFL-101 comme aide au sevrage tabagique.
- Règlement livraison des actions nouvelles le 2 février 2023.

NFL BIOSCIENCES (Euronext Growth Paris – FR0014003XT0 – ALNFL), société biopharmaceutique développant des médicaments botaniques pour le traitement des dépendances et addictions (la "Société"), annonce aujourd'hui le fort succès de sa levée de fonds pour un montant total de 3 059 910,11 € par voie d'augmentations de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une part d'investisseurs professionnels à hauteur de 2,5 M€, et d'autre part des investisseurs particuliers via la plateforme PrimaryBid à hauteur de 0,6 M€ (l' « Opération »).

Ignacio Faus, Directeur général de NFL Biosciences ajoute : « *Au nom de NFL Biosciences je souhaite remercier vivement l'ensemble des investisseurs professionnels, et les nombreux particuliers au travers PrimaryBid, qui ont participé à cette levée de fonds. Nous avons désormais sécurisé les ressources nécessaires pour atteindre les étapes clés de validation de nos deux principaux programmes cliniques sur NFL-101 en 2023, et pourrons avancer dans le développement de NFL-301. Comme par le passé nous veillerons avec la plus grande attention à l'allocation efficace de ces ressources et sommes confiants dans notre capacité à démontrer l'efficacité de NFL-101 pour aider les fumeurs à arrêter.* »

Allocation des fonds

Pour mémoire, les fonds levés dans le cadre de l'Opération permettront en particulier de compléter les financements de l'étude de phase II/III CESTO II, visant à démontrer l'efficacité de son candidat médicament botanique NFL-101 pour le sevrage tabagique, et de l'étude PRECESTO, évaluant le potentiel de NFL-101 à être associé au traitement par substitution nicotinique, ainsi que la poursuite du développement de NFL-301, destiné à réduire la consommation d'alcool.

(1) Il est rappelé que l'Offre PrimaryBid ne peut représenter qu'un maximum de 20% du montant de l'Offre Globale.

CESTO II • L'avancement de l'étude CESTO II est en ligne avec le calendrier prévu, avec 75% des 318 fumeurs recrutés sur les 9 centres d'investigation clinique qui participent à l'étude. NFL Biosciences anticipe une finalisation des recrutements à la fin du 2^{ème} trimestre ce qui permettrait l'obtention des résultats sur les principaux critères à fin 2023. Les objectifs de CESTO II sont de sélectionner la meilleure dose et d'évaluer l'efficacité de NFL-101 par rapport au placebo. Le critère d'évaluation principal est l'abstinence continue pendant 4 semaines (critère FDA, *Food & Drug Administration*, États-Unis). De nombreux critères secondaires seront aussi évalués, comme l'abstinence continue pendant 6 mois (critère EMA, *European Medicines Agency*), le nombre de cigarettes fumées, les symptômes de sevrage et l'état de manque. Environ 55% de la levée de fonds seront alloués à la finalisation de cette étude clinique de Phase II/III.

PRECESTO • Cette étude clinique de Phase IIa, a pour objectif principal de valider la complémentarité de NFL-101 avec les autres traitements de sevrage tabagique et notamment les substituts nicotiques (timbres transdermiques (patches), tablettes, gommes à mâcher, inhalateurs et spray de nicotine) en vue du développement d'une méthode de traitement innovante associant NFL-101 et les autres méthodes de sevrage tabagique. L'étude PRECESTO comparera à un placebo la capacité de NFL-101 à réduire la satisfaction provoquée par les cigarettes et l'envie de fumer. C'est une étude randomisée en double aveugle qui inclura 34 fumeurs ne souhaitant pas arrêter de fumer et ayant une forte satisfaction à fumer dans un design en cross-over. Cette étude devrait renforcer l'attractivité de NFL-101 auprès des laboratoires pharmaceutiques qui commercialisent des médicaments de sevrage tabagique et qui pourraient être intéressés par des prises de licence. Environ 20% de la levée de fonds seront alloués à la mise en œuvre et au déroulement de cette étude clinique de Phase IIa. Les résultats de l'étude PRECESTO sont attendus au troisième trimestre 2023.

NFL-301 • Ce candidat médicament naturel destiné à réduire la consommation d'alcool, fait l'objet d'un accord de co-développement avec ATHENA Pharmaceutiques depuis février 2022. Dans le cadre du partenariat, ATHENA Pharmaceutiques, un acteur leader de la mise au point et de la production de médicaments par voie orale prend en charge le développement et la production de NFL-301, et NFL Biosciences assure la définition et la conduite du programme clinique qui pourrait être initié aux États-Unis dans les prochains mois. En allouant environ 15% de la levée de fonds à ce projet, NFL Biosciences pourra assurer la poursuite du développement de NFL-301 et le dépôt d'une demande de type pre-IND auprès de la FDA (Food and Drug Administration) préalable à une future demande d'essai clinique. Le partenariat vise à développer NFL-301 au moins jusqu'à la démonstration de son efficacité contre un placebo dans l'indication de la réduction de la consommation d'alcool. NFL Biosciences et ATHENA Pharmaceutiques investiront conjointement et partageront les revenus futurs en fonction de leurs investissements respectifs.

Le solde de la levée de fonds, soit environ 10%, sera alloué au fonctionnement courant de la Société.

Avant réalisation de la levée de fonds, l'horizon de trésorerie de NFL Biosciences se situait à la fin du 2^{ème} trimestre 2023. Compte tenu du niveau de trésorerie actuel et du produit estimé de la présente levée de fonds, NFL Biosciences repousse son horizon de trésorerie à mars 2024. En plus, deux autres demandes de subventions pour un montant global actuellement de 1,7 millions d'euros, en cours d'examen par Bpifrance, et dont la réponse est attendue dans le courant du 1^{er} trimestre 2023, viendraient allonger cet horizon de trésorerie. NFL Biosciences continuera par ailleurs de solliciter des solutions de financement non dilutives auprès des institutions françaises et européennes.

Rappel des principales caractéristiques de l'Opération

L'Opération a été mise en œuvre et réalisée en vertu des 10^{ème}, 12^{ème} et 13^{ème} résolutions de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société en date du 25 mai 2022 (l'« Assemblée Générale ») à un prix de 2,23 € par action, représentant une décote de 24,87% par rapport au cours moyen pondéré par les volumes de l'action NFL Biosciences des 5 dernières séances de bourse (soit du lundi 23 janvier au vendredi 27

janvier 2023) égal à 2,9680 euros et de 29,21% par rapport au cours de clôture de l'action NFL Biosciences le lundi 30 janvier 2023 qui est de 3,15 euros.

L'Opération, d'un montant total de 3 059 910,11 €, prime d'émission incluse, a été réalisée par voie d'émission, sans droit préférentiel de souscription, de 1 372 157 actions nouvelles ordinaires, représentant 26,2% du capital social de la Société avant l'Opération, dans le cadre :

- (i) d'une émission de 1 097 726 actions nouvelles, à hauteur d'un montant de 2 447 928,98 € (prime d'émission incluse) représentant 80% de l'Opération, au profit d'investisseurs professionnels en vertu des 10^{ème} et 12^{ème} résolutions de l'Assemblée Générale (l'"Offre Réserve"), et
- (ii) d'une émission de 274 431 actions nouvelles, à hauteur d'un montant de 611 981,13 € (prime d'émission incluse) représentant 20% de l'Opération, au profit des investisseurs particuliers ayant souscrit via la plateforme PrimaryBid (l'"Offre PrimaryBid").

Le règlement livraison interviendra le jeudi 2 février 2023 et l'admission de ces actions nouvelles sur Euronext Growth Paris sous le code ISIN FR0014003XT0 interviendra le vendredi 3 février 2023 à l'ouverture du marché.

Les actions nouvellement émises seront assimilées aux actions existantes et porteront jouissance immédiate.

Il est rappelé que dans le cadre de l'Opération, NFL Biosciences a pris l'engagement, d'une part de ne pas procéder à une augmentation de capital par voie d'actions nouvelles pendant une période de 6 mois à compter de la réalisation de l'Opération sans l'accord préalable d'Invest Securities et, d'autre part de ne pas émettre d'obligations donnant droit à de nouvelles actions par voie d'échange ou conversion, assorties ou non de bons de souscription d'actions, jusqu'au 31 décembre 2023.

A l'issue de l'Opération, le capital social de la Société sera d'un montant de 198 203 € divisé en 6 606 769 actions ordinaires de 0,03 € de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie.

La répartition de l'actionnariat de la Société avant réalisation de l'Opération, était la suivante :

	Sur une base non diluée		Sur une base diluée	
	En nombre d'actions	En % du capital	En nombre d'actions	En % du capital
Joël BESSE	1 111 253	21,2%	1 361 253	17,9%
Bruno LAFONT	325 279	6,2%	1 075 279	14,1%
Gérard LEDUC	76 550	1,5%	1 076 550	14,1%
Famille MEREAU	544 588	10,4%	669 588	8,8%
Eric MOREL D'ARLEUX	372 803	7,1%	372 803	4,9%
Famille NICOLAS	275 320	5,3%	275 320	3,6%
Autres privés	775 246	14,8%	1 036 976	13,6%
Flottant	1 753 573	33,5%	1 753 573	23,0%
Total	5 234 612	100,0%	7 621 342	100,0%

La répartition de l'actionnariat de la Société, à l'issue de l'Opération est la suivante :

	Sur une base non diluée		Sur une base diluée	
	En nombre d'actions	En % du capital	En nombre d'actions	En % du capital
Joël BESSE	1 111 253	16,8%	1 361 253	15,1%
Bruno LAFONT	325 279	4,9%	1 075 279	12,0%
Gérard LEDUC	76 550	1,2%	1 076 550	12,0%
Famille MEREAU	544 588	8,2%	669 588	7,4%

Eric MOREL D'ARLEUX	372 803	5,6%	372 803	4,1%
Famille NICOLAS	275 320	4,2%	275 320	3,1%
Autres privés	775 246	11,7%	1 036 976	11,5%
Flottant	3 125 730	47,3%	3 125 730	34,8%
Total	6 606 769	100,0%	8 993 499	100,0%

Il est précisé que des souscriptions, pour un montant cumulé de 2,2 M€, ont fait l'objet d'une rémunération à hauteur de 5% du montant souscrit.

Partenaires de l'opération

Coordinateur global, chef de file et teneur de livres



Conseil de la Société



PrimaryBid

Conseil juridique

FONTAINE
AVOCATS

Communication financière

CALYPTUS

Avertissement

En application de l'article 1(4) du règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017, l'Opération n'a pas donné lieu à la publication d'un Prospectus soumis à l'approbation de l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce communiqué ne constitue pas un prospectus en vertu du règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017, tel que modifié, ou une offre au public.

La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du Règlement Prospectus.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique. Les actions, ou toute autre titre, de la Société ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933 (le « Securities Act »), tel que modifié, ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. L'Opération pourra exceptionnellement s'adresser à un nombre limité (i) d'investisseurs qualifiés aux Etats-Unis (« qualified institutional buyers » ou « QIB ») au sens de la Règle 144A (« Rule 144A ») en vertu du US Securities Act de 1933, tel que modifié et/ou (ii) des investisseurs institutionnels accrédités (« institutional accredited investors ») au sens de la Rule 501 (a) (1), (2), (3), (7), (8), (12) ou (13) de la Regulation D du Securities Act (« IAI ») en vertu d'une dispense d'enregistrement conformément à la Section 4(a)(2) du Securities Act, notamment dans le cadre de l'Emission Réserve à une

Catégorie de Personnes, sous réserve d'entrer dans les catégories déterminées conformément à l'article L. 225-138 du Code de commerce. Les actions de la Société seront offertes ou vendues uniquement en dehors des Etats-Unis d'Amérique et dans le cadre d'opérations extraterritoriales (offshore transactions), conformément à la Regulation S du Securities Act. La Société n'a pas l'intention d'enregistrer l'Opération en totalité ou en partie aux Etats-Unis d'Amérique ni de faire une offre au public aux Etats-Unis d'Amérique.

S'agissant des Etats membres de l'Espace économique européen, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des actions objets de ce communiqué nécessitant la publication par la Société d'un prospectus dans un Etat membre autre que la France. En conséquence, les actions de la Société ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des Etats membres autre que la France, sauf dans les cas ne nécessitant pas la publication par la société d'un prospectus au titre du Règlement Prospectus et/ou des réglementations applicables dans cet Etat membre.

Le présent communiqué de presse peut uniquement être distribué (A) en-dehors des États-Unis conformément à la Regulation S du US Securities Act (i) aux personnes au Royaume-Uni (a) ayant une expérience professionnelle en matière d'investissement qui rentrent dans la définition de l'Article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel que modifié (l'« Ordonnance »), ou (b) qui sont des high net worth entities au sens de l'Article 49(2)(a) à (d) de l'Ordonnance, ou (c) auxquelles une invitation ou une incitation à exercer une activité d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act de 2000) en lien avec l'émission ou la vente de tout titre de la Société ou de tout membre de son groupe peut être légalement communiquée ou amenée à être communiquée ; (ii) aux personnes dans tout autre État membre de l'Espace Économique européen qui sont des « investisseurs qualifiés » au sens de l'article 2(e) du Règlement Prospectus (Règlement (EU) 2017/1129, tel que modifié) ; (iii) certains investisseurs qualifiés et/ou institutionnels dans d'autres juridictions sélectionnées, conformément aux restrictions applicables ; et aux personnes aux États-Unis qui sont des « qualified institutional buyers », tels que définis dans et sur la base de la Rule 114A du US Securities Act ou d'une autre exemption d'enregistrement ou d'une transaction non soumise à l'enregistrement en vertu du US Securities Act.

À propos de NFL Biosciences

NFL Biosciences est une société biopharmaceutique basée dans la région de Montpellier dont le candidat médicament botanique le plus avancé est une aide au sevrage tabagique. Baptisé NFL-101, ce produit naturel, extrait de feuilles de tabac standardisé et dépourvu de nicotine, est protégé par deux familles de brevets. NFL Biosciences entend proposer aux fumeurs qui souhaitent arrêter une alternative naturelle, sûre, efficace à long terme, d'administration courte et personnalisée.

Au-delà de NFL-101, NFL Biosciences a des projets de développement de médicaments botaniques pour le traitement des troubles de l'usage du cannabis et de l'alcoolisme.

Les actions NFL Biosciences sont cotées sur Euronext Growth Paris (FR0014003XT0 – ALNFL). Plus d'information sur www.nflbiosciences.com

Contacts

Bruno Lafont – info@nflbiosciences.com - 04 11 93 76 67

Agence Calyptus – nflbiosciences@calyptus.net - 01 53 65 68 68